



# VILLE DE SAINT MICHEL DE MAURIENNE

## COMPTE-RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 07 decembre 2012

Le sept décembre à 18 Heures 30 minutes, Le Conseil Municipal s'est réuni en Mairie, sous la présidence de M. Jean-Michel GALLIOZ, Maire.

**Les membres du Conseil Municipal étaient tous présents :**

M. M. GALLIOZ, Maire Délégué de Thyl.

Mmes et MM. G. BOIS, D. MANCINO, S. BOUILLARD-FREULARD, J.L. ALBRIEUX, et J.M. BERNARD, Adjoints.

Mmes et MM. : F.FALCO, A. ESPOSITO, C.ASTIER. P. MORARD-CHATAIGNIER et J VIARD.

**A l'exception de:** M. A. DUFOUR (pouvoir à G BOIS), P. SAYETTAT (pouvoir à JM GALLIOZ), J.P. EXARTIER (pouvoir à A ESPOSITO), M. GAY (pouvoir à J VIARD), D. MOTTA (pouvoir à D MANCINO)

**Absents excusés :** P. JACOB, N. GERVASON, N.GOMES, P MARIE, G ROSSERO et A. BETEMPS.

**Secrétaires de séance :** F.FALCO

**Date de Convocation:** 30 novembre 2012

C.M. en exercice : 23

Présents : 12

Votants : 17

M. le maire donne lecture du compte rendu du conseil municipal du 9 novembre 2012 et des délibérations afférentes. Toutes ces décisions sont **approuvées à l'unanimité**.

### 1) Affaires foncières.

**1.1) L'office notarial de St Michel** réserve le lot n° 3 de la ZAC du Temple afin d'y implanter un bâtiment à usage de bureaux,

**Approuvé à l'unanimité.**

**1.2) Projet cœur de ville :** Le cabinet Mesur'Alp en charge du dossier d'enquête publique et parcellaire a fait parvenir les éléments. France Domaine doit fournir une nouvelle estimation des maisons Derby et Lombard /Excoffier.

**Approuvé à l'unanimité.**

**1.3) Le Lot n°7 de la ZAC du Temple,** fait l'objet d'une demande d'achat, Il est proposé un prix de 63 € le m2 TTC, surface à définir par un document d'arpentage.

**Approuvé à l'unanimité.**

**1.4) Promesse de vente chemin des templiers,** d'une bande de terrain pour élargissement de la chaussée. Propriétaires Mr AILLOUD Romain et Mme CHARPIN Marlène. Surface totale 31 m2 comprenant la démolition d'un muret pour un coût total de 2 000 €. Frais d'acte à la charge de la commune.

**Approuvé à l'unanimité.**

**1.5) Convention avec l'ONF,** pour l'installation et l'entretien d'une passerelle en forêt domaniale du Pas du Roc sur le chemin communal reliant l'Etraz à Villarbernon.. Frais de dossier de 107,64 € et redevance de 150 € pour la durée de l'ouvrage.

**Approuvé à l'unanimité.**

### 2) Convention de transfert de réseau moyenne tension.

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal de la proposition de SYNERGIE de racheter le réseau moyenne tension EDF du poste de la Saussaz, à la limite communale côté ORELLE.

Le montant du transfert s'élève à 121 975 €.

Cette délibération est prise dans l'hypothèse où EDF solliciterait la commune, si la vente ne peut se faire en direct avec SYNERGIE.

**Approuvé à l'unanimité.**

### **3) Marchés publics.**

**3.1) Thyl dessous**, concerne la proposition d'honoraires de l'entreprise E.T.I. pour la maîtrise d'œuvre des réseaux du Thyl Dessous.

Au montant forfaitaire de 16 940,60 € s'ajoute la partie révisable à hauteur de 3 % du montant des travaux, soit 37 971,14 € HT. Donc un montant total à hauteur de 54 911,74 € HT.

**3.2) Mission Sécurité Prévention Santé**, concerne la proposition de l'entreprise TRAVAUX CONSULT pour assurer la mission coordination sécurité et protection de la santé pour l'aménagement des ateliers municipaux.

Le montant de la prestation s'élève à 1 900 € HT.

**3.3) Démolition du magasin général ZAC du Temple**, suite à erreur sur la remise de prix de l'entreprise Truchet, une consultation est relancée pour ce marché.

**3.4) Travaux de voirie rue de Encombres et rue St Laurent**, avenant de 34 896,05 € HT  
**Approuvés à l'unanimité.**

### **4) Primes aux prés fauchés.**

**Versement de la prime pour 8 personnes** pour une surface de 542 845 m2 et un montant de 5 428,45 €, Il est proposé en outre de suspendre le versement de cette prime pour M. Balmain jusqu'à respect du contrat le liant à la commune.

**Approuvé à l'unanimité.**

### **5) Affouages du Thyl.**

**29 Bénéficiaires pour un montant total de 1 769 € .**

**Approuvé à l'unanimité.**

### **6) Tarifs Eau et Assainissement + divers**

**6,1) Tarifs Eau et Assainissement**, la commission propose une augmentation moyenne uniforme de 2,5% sauf les taxes.

**Approuvé à l'unanimité.**

**6,2) Tarifs foire aux plants**, reconduction des tarifs emplacements 2012, création d'une régie de recette dotée de 2 500 €, organisation d'un concours de sculpture doté de 3 000 € et d'un concours de peinture doté de 1 700 €.

**Approuvé à l'unanimité.**

**6,3) Occupation du domaine public**, création d'un nouveau tarif « emplacement vente snack » en période scolaire, situé entre l'immeuble les Encombres et le lavoir pour un montant annuel de 400 €.

**Approuvé à l'unanimité.**

**6,4) Tarifs Espace Alu**, concerne les animations prévues 4 jeudis pendant l'été 2013, regroupant une visite de l'Espace Alu, une « coulée » d'aluminium (réalisée par SOLID'ART) et un « Apéro festif ».

Les tarifs proposés par l'Espace Alu sont de 8 € pour les adultes et 5 € pour les pour les enfants.

**Approuvé à l'unanimité.**

## 7) Décisions modificatives tous budgets.

**Budget communal M14 :** La décision modificative N° 1 s'équilibre en fonctionnement à 101 791 € et en investissement à 11 252 €

**Budget Eau Assainissement M 49 :** La décision modificative N° 1 s'équilibre en fonctionnement à – 4 900 € et en investissement à 1 044 171 €

**Budget Espace alu :** La décision modificative N° 1 s'équilibre en fonctionnement à 1 743 €

**Budget Lotissement MARGILLAN :** La décision modificative N° 1 s'équilibre en fonctionnement à 2 602 €

## 8) Subvention complémentaire.

**Le comité des fêtes** demande une enveloppe complémentaire de 1 500 € pour boucler l'année, en expliquant que l'organisation de la St Michel 2012 a coûté plus que prévu au budget !

**Approuvé à l'unanimité.**

## 9) Contrat chargé de mission.

**9,1) Le contrat Chargée de mission communication-animation** d'Émilie Dauvier est prolongé d'un an.

**Approuvé à l'unanimité.**

**9,2) Recrutement d'un étudiant stagiaire** pour étudier notre projet de création d'un office du tourisme.

**Approuvé à l'unanimité.**

**9,3) Le départ en retraite de Mme NORAZ**, fin septembre nécessite de définir les modalités d'accompagnement de son remplaçant M. Robert. Il est prévu un travail à temps partiel pour Mme NORAZ sur février et mars, puis la prise de congés jusqu'à son départ fin septembre.

**Approuvé à l'unanimité.**

**9,4) Création d'un poste provisoire d'attaché principal** jusqu'à fin septembre pour l'arrivée de M. Robert.

**Approuvé à l'unanimité.**

**9,5) Information sur les horaires du personnel** du service technique en période hivernale, qui va travailler en postes matin et après midi afin de couvrir une plus grande amplitude horaire pour assurer le service.

**Approuvé à l'unanimité.**

## 10) Comptes rendus des commissions.

**10,1) Foire aux plants**, avec pour thème « les animaux » et durant laquelle se tiendra un comice agricole. Deux concours de sculpture et peinture se dérouleront pendant la foire.

**10,2) Jeunesse**, une action « lecture de territoire » menée par de nouveaux éducateurs est lancée sur le canton afin d'analyser le public concerné par les activités de ce service. Un rendu de l'enquête est prévu mi mars.

**10,3 Rio Tinto**, pour lequel une réunion expliquant la problématique du marché mondial de l'alu vient de se tenir. L'avenir de l'usine de St Jean est en train de se jouer !

**10,4) Communauté de communes**, qui nous informe que Maurienne sciage est en redressement judiciaire.

## 11) Questions diverses.

**11,1) Garages de la gendarmerie**, qui vont sur demande des gendarmes être de nouveau proposés à la location pour un montant mensuel de 21 € avec préavis d'un mois en cas de départ.

**Approuvé à l'unanimité.**

**11,2) Frais de déplacements Espace Alu**, il s'agit d'une demande de remboursement des frais de déplacement de M. BOUVIER Yves qui est intervenu pour une conférence lors de la Fête de la Science. Le montant s'élève à 76,32 €.

**Approuvé à l'unanimité.**

**11,3) Assemblée générale de l'Ancolie**, pour laquelle les copropriétaires ont accepté la demande de la commune de diviser le lot 7 en deux lots 13 et 14.

**Approuvé à l'unanimité.**

**11,4) Demande de subvention pour le parking de la Tour** : concerne la réalisation d'un parking derrière les bâtiments de la Résidence de la Tour pour un montant études et travaux estimé à 200 000 € HT.

**Approuvé à l'unanimité.**

## 12) Informations diverses.

**12,1) Agence de l'eau** : n'apporte pas de subvention pour les travaux rue des Encombres

**12,2) LTF tranche complémentaire** : elle vient d'être confirmée, et rassure quand à la réalisation de ce gros chantier qui amènera de l'emploi en Maurienne.

**12,3) Attribution des subventions** du Conseil général aux personnes publiques et privées.

**12,4) ABV**, ex exploitant du Marintan est en redressement judiciaire !

**12,5) Remerciement APEI**, pour subvention communale.

**12,6) Remerciement** pour la mise à disposition de mobilier à l'Association « les petites mains »

**12,7) Remerciements PEEP**, pour subvention communale.

**12,8) Information sur EPFL73**, organisme qui peut aider à la réalisation de projets immobiliers moyennant rémunération.

**12,9) Préparation des colis de Noël**, qui aura lieu samedi 15 décembre à 9h et pour laquelle un coup de main des élus est nécessaire.

Prochain conseil municipal : 1<sup>er</sup> février 2013

Le Maire,

